

Communiqué de presse

Le Conseil de l'ASF réuni à Bruxelles promeut le rôle des financements spécialisés dans les projets européens

L'Association française des Sociétés Financières¹ a réuni son Conseil à Bruxelles le 8 décembre, pour la sixième année consécutive.

Elle a ainsi permis à la vingtaine de professionnels, **membres du Conseil de l'ASF**, de **rencontrer des représentants du Parlement, de la Commission et du Conseil**.

Les **professionnels de l'ASF** présents à Bruxelles dirigent les principaux établissements français spécialisés en affacturage, cautions et garanties, crédit-bail, crédit à la consommation et au logement, titrisation et services d'investissement. Ils représentent 40 000 salariés et 220 milliards d'euros d'encours de crédit. Certains d'entre eux sont **des acteurs européens de premier plan, implantés sur les différents marchés de l'Union**.

Ils ont échangé sur les nouveaux projets de réglementations prudentielles internationales et européennes, souvent conçues pour de grandes banques généralistes, en insistant sur la **nécessité de prendre en compte les spécificités des métiers de financements spécialisés**.

Les principaux points abordés ont été :

- Les **conséquences du Brexit** sur les règles européennes communes ;
- Les **négociations internationales en cours au Comité de Bâle** et leurs répercussions sur les financements spécialisés en Europe ;
- Les **projets de réformes européennes portant sur l'adéquation des fonds propres et l'Union des marchés de capitaux** ;
- La **révision des normes comptables internationales IFRS, susceptibles d'impacter fortement les clients des établissements européens et de freiner le financement des investissements en Europe**, alors même que l'objectif initial de convergence avec les Etats-Unis est abandonné.

A l'issue de ce Conseil, **Didier Hauguel, Président de l'ASF**, a déclaré que : « Les professionnels de l'ASF représentent 20% du financement du secteur privé en France. Leur ambition est de répondre aux besoins de trésorerie et de financement des investissements des PME/TPE et des ménages. **Les métiers spécialisés qui financent l'économie réelle, sont des moteurs de croissance et d'emploi en Europe** ».

Contacts : Françoise Palle-Guillabert, Délégué Général, 01 53 81 51 51
Isabelle Bouvet, assistante, 01 53 81 51 56

¹ L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'**ensemble des établissements spécialisés** : quelque 280 adhérents pour près de 220 milliards d'euros d'encours, soit **environ 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé français**.

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : financement des entreprises et des professionnels (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), **financement des particuliers** (crédit à la consommation et au logement), **services financiers** (affacturage et cautions), **services d'investissement** (ensemble des métiers relatifs aux titres et autres instruments financiers).